ESRP Masson-Timbaud

Français langue étrangère (FLE)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE PROJET | RENFORCEMENT DES ACQUIS DE BASE

Lieu Paris 12

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 1209 heures / 9 mois

Effectif 12 places

Indicateur 94% de réussite au diplôme (DELF)*

Sessions de la formation

Date(s) de la visite
18/11/26
16/12/26

06/10/25 - 05/07/26

20/01/26 - 19/11/26

10/03/26 - 09/01/27

10/03/26 - 09/01/27

24/08/26 - 23/05/27

07/12/26 - 06/10/27

Le dispositif

Les objectifs

Lire, écrire, communiquer en français dans la perspective d'une insertion socioprofessionnelle, se préparer à un diplôme de la langue française... En s'appuyant sur la vie quotidienne et des activités culturelles, ce dispositif permet d'acquérir, renforcer ou consolider les bases du français et ouvre la possibilité de préparer les diplômes du DILF (niveau A1.1) ou du DELF (niveaux A1, A2, B1 ou B2).

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes d'origine étrangère bénéficiant d'une RQTH désirant acquérir les bases de la langue française pour favoriser la communication au quotidien et au travail.

Prérequis

Français niveau A1.1 (connaître les bases à l'oral et à l'écrit)

Un test de positionnement est réalisé afin de composer des groupes de travail les plus homogènes possibles.
Tous nos prérequis se basent sur le référentiel Cléa, le CECRL ou le référentiel européen des compétences informatiques (e-CF).

Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé.
Un essai fonctionnel en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible. Nous contacter. Des adaptations de poste sont possibles, en fonction des situations de handicap et besoins spécifiques.

Le programme

Le parcours est personnalisé et les rythmes s'adaptent aux besoins des participant·es et s'articule autour de 9 thèmes :

- L'identité et la famille
- Le logement
- Le corps humain et la santé
- L'alimentation
- Les commerces, les achats, l'argent et les services bancaires
- Les activités quotidiennes, les loisirs, les vacances
- La ville, les transports et les services publics
- L'environnement
- La formation et l'emploi

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

L'action de formation repose sur l'articulation entre vie quotidienne et activités culturelles, permettant de lier découverte de la langue et de la culture française. À partir de documents issus de la vie courante et de mises en situation, le·la stagiaire aborde, en cours collectif ou en sous-groupes, neuf ateliers thématiques permettant de balayer un large répertoire lexical.
L'action est également ponctuée d'ateliers bureautique.
Des activités culturelles sont proposées, notamment une sortie au musée choisie, préparée et organisée par les stagiaires au cours de leur formation. Dans le cadre d'un partenariat avec les bibliothèques de la ville de Paris, les stagiaires sont conseillé·es dans leurs lectures et informé·es des événements culturels.

Les moyens d'apprentissage

Afin de familiariser chacun·e à l'utilisation des nouvelles technologies et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique, l'établissement met à disposition de chaque stagiaire un poste informatique et un compte Office 365. Nos salles de formation sont équipées de tableaux interactifs et d'un espace de travail collectif aménageable (équipements ergonomiques).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateurs·rices) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, ergonome).

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires et/ou la faisabilité d'une suite de parcours sont évaluées au moyen de mises en situations, de questionnaires, et d'entretiens de suivi. Des évaluations en bureautique sont réalisées en début et en fin de parcours. Les évaluations en français, en début, à mi-parcours et en fin de parcours, se basent sur le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le bilan à mi-parcours permet de positionner la personne, sur les examens DILF ou DELF que le·la stagiaire peut passer s'il·elle le souhaite, selon sa progression. L'examen est préparé au cours de l'action de formation. Une synthèse est effectuée à mi-parcours et en fin de parcours.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne bénéficiant d'une RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là. Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Les suites de parcours

Orientation vers un dispositif d'élaboration de projet professionnel ou de formation qualifiante.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.

* Sources : études internes 2025. Le taux d'obtention du diplôme est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen. En 2025, 100% des personnes se sont présentées à l'examen.

Contact

Secrétariat Pôle Projet | Site Paris

01 44 67 11 02

esrp-idf-poleprojet@asso-croizat.org

S'inscrire pour une visite

01 44 67 10 88 / 01 48 18 22 44